

La Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée (MDE TPM) a mis en œuvre un dispositif d'accompagnement de proximité basé sur le parrainage de jeunes entrepreneurs par des chefs d'entreprise expérimentés.

Le + du projet

Le suivi individualisé et collectif est réalisé au plus près des besoins des créateurs d'entreprises. Il permet de sécuriser leurs premières années d'activité et d'assurer la pérennité de leur projet tout en favorisant l'égalité des chances dans l'accès à l'entrepreneuriat, notamment chez le public féminin.

Le taux de création d'entreprises dans le Var est le plus élevé des départements de la région Sud. Il est essentiel d'accompagner, soutenir et valoriser ce tissu entrepreneurial, car les premières années d'activité des jeunes entrepreneurs constituent une phase particulièrement fragile. Ils sont souvent confrontés à l'isolement, à des difficultés de structuration et à des choix stratégiques déterminants pour la pérennité de leur entreprise et de leur activité.

Dans ce contexte, la Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée a mis en place un « contrat de parrainage » entrepreneurial. Il repose sur la mise en relation individualisée et l'échange d'expérience entre un entrepreneur aguerri et un chef d'entreprise nouvellement installé. L'entrepreneuriat féminin bénéficie d'une attention spéciale afin de lutter contre les stéréotypes de genre et de favoriser un accès équitable à l'entrepreneuriat.

Les conseils et l'appui opérationnel portent sur de nombreux sujets : mise en réseau, consolidation du modèle économique et juridique, communication, montée en compétence... Il permet d'agir de manière préventive sur les principaux facteurs d'échec des jeunes entrepreneurs, en intervenant au moment où les besoins sont les plus critiques.

Réalisations concrètes

- Suivi individuel : rencontre mensuelle a minima, échanges téléphoniques, visioconférences et suivis écrits ;
- Actions collectives : sept « Clubs Créateurs et sept ateliers thématiques par an, animés par des parrains/marraines (gestion, comptabilité, communication, prospection commerciale... enjeux juridiques) ;
- Accompagnement sur une durée de 12 mois, renouvelable une fois ;
- Coordination par la MDE TPM qui anime le réseau de parrains, assure le suivi des parcours et actualise le guide numérique de la création d'entreprise.

Fiche d'identité du projet

Programme : programme régional FSE+

Bénéficiaire : Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée

Lieu : Var (83)

Coût total : 152 966 €

Montant du financement européen : 65 257 €

